

VINCI Autoroutes et BlaBlaCar renforcent leur partenariat historique pour encourager le covoiturage cet été

Communiqué de presse – Paris, le 20 juin 2023

VINCI Autoroutes et BlaBlaCar renforcent leur partenariat historique pour sensibiliser les automobilistes à la pratique du covoiturage longue distance tout au long de la période estivale. Des messages et des actions de sensibilisation au covoiturage seront déployés sur plus de 200 aires et sur les panneaux à messages variables du réseau VINCI Autoroutes ainsi que sur les ondes de Radio VINCI Autoroutes (107.7).

Ce dispositif inédit, placé sous le patronage des ministres Agnès-Pannier-Runacher et Clément Beaune, s'inscrit dans le cadre du 2e volet du plan de sobriété énergétique annoncé ce jour par le gouvernement et fait suite à la mise en œuvre, en janvier dernier, du Plan National Covoiturage, qui a déjà convaincu plus de 200 000 automobilistes de changer leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets.

Il vise à aller encore plus loin sur le sujet à l'occasion des grands départs pour les vacances d'été. En effet, sur cette période, près de 4 millions d'automobilistes en moyenne empruntent chaque jour le réseau VINCI Autoroutes.

Des actions de sensibilisation au covoiturage sur le réseau VINCI Autoroutes pendant tout l'été

Le message est clair : « Avec la prime de 100 €, c'est le moment d'essayer le covoiturage ».

À l'approche des week-ends les plus circulés de l'été, l'objectif est de promouvoir la pratique du covoiturage longue-distance, aujourd'hui peu usitée, et d'inciter les automobilistes qui n'ont jamais partagé leurs trajets à le faire. En plus de la prime de 100 € mise en place par le Gouvernement, cette approche de la mobilité se veut bénéfique sur le plan environnemental à l'heure où décarboner les transports constitue un enjeu crucial.



Des messages de sensibilisation pour mettre en avant les atouts du covoiturage et rappeler le dispositif de prime de 100 €, mis en place par le Gouvernement pour favoriser le développement de cette pratique, seront diffusés tout l'été sur plus de 200 aires et sur les panneaux à messages variables du réseau VINCI Autoroutes ainsi que sur les ondes de Radio VINCI Autoroutes (107.7).

Durant l'été, des "Etapas estivales" sont proposées gratuitement sur une dizaine d'aires de services du réseau VINCI Autoroutes pour inciter les vacanciers à faire des pauses réparatrices

sur leurs trajets de vacances. Animées par des équipiers, salariés de VINCI Autoroutes, ces étapes permettront également d'échanger sur le sujet du covoiturage et d'avoir quelques conseils pour mieux se lancer en matière de covoiturage.

Ce dispositif inédit s'inscrit dans la continuité de l'offre BlaBlaCar x Ulys, qui permet **aux covoitureurs détenteurs d'un badge télépéage Ulys de bénéficier de la gratuité des frais de gestion** dès lors qu'ils covoiturent sur le réseau autoroutier français.

« Le covoiturage permet un meilleur partage de la route, en plus de constituer un moment convivial pour celles et ceux qui le pratiquent. Les transports génèrent environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre en France et la route, qui totalise 88 % des transports des voyageurs, représente l'essentiel des émissions de ce secteur. Le réseau autoroutier, véritable colonne vertébrale du système de mobilité en France, notamment l'été, concentre à lui seul 25 % des émissions des transports. Le covoiturage constitue donc une pratique efficace et rapide pour contribuer à la décarbonation de la route. Nous proposons d'ores et déjà près de 4 000 places gratuites de covoiturage sur les 50 parkings de notre réseau. Partout où ces infrastructures sont installées, elles sont plébiscitées par les usagers », explique Pierre Coppey, directeur général adjoint de VINCI et président de VINCI Autoroutes.

200 000 automobilistes ont déjà perçu la Prime Covoiturage

Mise en place en janvier 2023 dans la cadre du Plan National du Covoiturage, la **« Prime Covoiturage de 100 € »** se présente comme la mesure forte du Gouvernement pour inciter les automobilistes à partager leurs trajets.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois trois trajets sur l'application BlaBlaCar. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies réalisées grâce au partage des frais en covoiturant (58 € économisés en moyenne pour un trajet Paris > Toulouse avec deux passagers par exemple).

Le plan du Gouvernement commence à porter ses fruits : **depuis le début de l'année, 200 000 automobilistes ont perçu la Prime Covoiturage.**

3 millions de covoitureurs cet été, en hausse de 20 % par rapport à l'an dernier

Pour cette saison estivale, BlaBlaCar attend 3 millions de covoitureurs sur sa plateforme. Un chiffre en hausse de 20 % par rapport à 2022, confirmant ainsi les tendances enregistrées depuis le début de l'année. **L'application attribue cette hausse notamment à l'inflation, qui pousse les automobilistes à être plus attentifs à leurs dépenses, ainsi qu'à l'impact positif de la Prime Covoiturage** du Gouvernement.

Le spécialiste du covoiturage anticipe par ailleurs une augmentation significative du nombre de bénéficiaires de la prime au cours de l'été, une période marquée par une utilisation plus soutenue de la voiture.

L'usage de la voiture reste malgré tout individuel

« Ces chiffres très encourageants ne doivent néanmoins pas masquer la réalité de l'utilisation de la voiture » rappelle Nicolas Brusson, Directeur Général et co-fondateur de BlaBlaCar puisque les conducteurs sont seuls à bord dans 90% de leurs trajets. **« En 2022, la communauté BlaBlaCar a contribué à éviter les émissions de 1,5 million de tonnes de CO₂. Le covoiturage est une solution concrète pour répondre aux enjeux de pouvoirs d'achat et d'urgence climatique, tout en créant du lien social entre voyageurs »** conclut Nicolas Brusson.

À propos de BlaBlaCar

BlaBlaCar est un réseau de transport fondé sur une communauté de plus de 26 millions de membres actifs, qui partagent des trajets en covoiturage et en bus dans 21 pays. BlaBlaCar met la technologie au service de l'environnement et de l'humain en optimisant le remplissage des sièges vides sur les routes, et rend le voyage plus économique et pratique. Chaque année 1,5 million de tonnes de CO₂ sont économisées et 90 millions de connexions humaines sont créées grâce à BlaBlaCar. Pour en savoir plus et télécharger des visuels, rendez-vous sur blablacar.fr/presse

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 181 aires de services - 266 aires de repos – 324 gares de péage.
Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

Contact presse

BlaBlaCar
presse@blablacar.com
01 76 42 02 04

VINCI Autoroutes
Samuel Beauchef
samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com
06 12 47 58 91

Agence Jin
blablacar@jin.fr
06 59 78 76 30 / 07 80 54 47 3

Agence Vae Solis Communication
Alissa Joly
Alissa.joly@vae-solis.com
06 61 00 92 31